

VAYRES

PNR Périgord-Limousin : de beaux projets

Le comité syndical du Parc naturel régional (PNR) Périgord-Limousin s'est tenu à Vayres mi-juin. Plus de 60 membres ont été accueillis par Jocelyne Réjasse, maire de la commune, et Bernard Vauriac, président du parc.

Sous la présidence du doyen de l'assemblée, Benard Gering, délégué de Piégut, et suite au renouvellement des conseillers départementaux en mars 2015, il a été procédé aux réélections aux titres de président de Bernard Vauriac et, de vice-président, de Dominique Normand. Le comité syndical a alors pu, après avoir présenté le bilan du PNR pour 2014, procéder à l'examen d'un ordre du jour riche et varié.

Un guide de la végétation

Deux sujets principaux ont alimenté les discussions. Le premier a consisté à donner la possibilité au parc de s'engager dans une candidature au label « Pays d'Art et d'Histoire » dans l'objectif de renforcer la politique patrimoniale. Le PNR souhaite s'appuyer



DES DIPLÔMES ET UN LABEL. Les représentants des communes labellisées PEFC avec leur diplômes entourent le président du parc naturel, Bernard Vauriac.

sur une démarche de connaissance approfondie du territoire par le biais d'un inventaire du patrimoine culturel. L'assemblée s'est aussi beaucoup questionnée sur la pertinence de la réalisation d'un guide des végétations du parc. Il s'agirait d'une base de données recueillies à travers un partenariat entre trois structures : le Conservatoire botanique national Sud Atlantique, le Conservatoire botanique national du Massif-Central et le PNR Périgord-Limousin. Ils ont déjà enga-

gé depuis plusieurs années des actions de collaboration scientifiques et techniques. Le catalogue de ces végétations semble être une base indispensable à l'identification des plantes dans le cadre des études des zones humides afin que l'ensemble des acteurs publics et privés possèdent des bases communes de description. Des informations nombreuses sur l'écologie des végétations seront fort utiles aux techniciens de gestion pour définir les modalités d'in-

tervention sur le terrain et pour hiérarchiser les enjeux. Les élus du parc ont souligné l'importance de la valorisation de ce travail par les outils numériques.

Le comité syndical a été l'occasion de remettre à cinq communes le label PEFC pour leurs forêts : Pensol, Nexon, Cussac, Saint-Barthélemy-de-Bussière et Saint-Pierre-de-Frugie. Cette certification forestière avec diplôme est un outil qui garantit une gestion durable de la forêt, favorisant l'engagement du propriétaire, de l'entreprise qui utilise le bois pour une traçabilité claire jusqu'au consommateur.

Pascal Raffier, président de la commission Forêt du parc, avec à ses côtés les représentants du label PEFC, a rappelé que la forêt publique ne représente que 1 % des forêts du parc.

Cet espace public géré avec le concours de l'Office national des forêts est reconnu pour la qualité de sa filière bois : de quoi mieux valoriser ce patrimoine collectif dans le respect de l'écosystème pour les générations futures.